



Conseil Général  
1513 Hermenches

## Extrait de Procès-verbal

---

Séance : 4 octobre 2018  
Présidence : Jean-Luc Danalet  
Objet : Demande de crédit « réfection Rue du village et remplacement des infrastructures souterraines »

---

Le Conseil Général d'Hermenches

- vu - le préavis de la Municipalité n° 6 - 2018
- ouï - le rapport de la commission nommée pour cet objet,
- vu - que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour de la présente séance.

DECIDE

à main levée et à la majorité des membres présents

- 1) Autorise formellement la Municipalité à étudier la réfection de la Rue du village et le remplacement des infrastructures souterraines.
- 2) Accorde à cet effet, un crédit d'investissement de Frs. 20'000.-- TTC.
- 3) Autorise formellement la Municipalité, suivant les nécessités, à emprunter une partie ou l'entier des Frs. 20'000.--, aux meilleures conditions du moment, sous réserve de l'article 143 de la LC.
- 4) Prend acte que le total de la dépense, affectera par moitié le compte 81 et 43 et sera amorti en une seule fois, dans le compte de fonctionnement.

Ainsi délibéré en séance du 4 octobre 2018.

Jean-Luc Danalet  
Président

Christiane Jayet  
Secrétaire